VENTES A L'ENGAN.

B. Rennyson.

Vente à l'Encar, sam Limite en Eécerve. Succession de Juseph J. Landry, No 100,378 O D. C. Div. A. JEUD1, le 13 JUIN 1912 Lia Bourse des Propriétés Foncières, 31

JEUDI, le 13 JUIN 1912

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311
rue Baronne, à midi.
Un Joli Cettage Simple, 520 Rue Valmont,
entre Tchoupitoulas et Square Amendation,
et la rue L'untime comprenant é chambres,
service d'aun de ville et égoute, ga'isries de
face et de côté, grande cour, pascage pour voiturs, retiré avec grille en for, etc.
Conformément à un ordre qu't m's été advasé par l'Honorabie T. C. W. Ellis, juge de la
Division A. Cour Civile de Disarict daté et
signé du 9 mai 1912, dans la mar-intitulée
succession, je vendra au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Fonnières.
311 rue Baronne, JEUDI is 13 jain 1912,
in propriété d'après décrite, cur un certain
terrain ainsi que teutes les bâtisese et améliorations qui s'y trouvent, et t us les droits,
voies, privilèges, servitedes et dépendances
qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le sarré borné par les rues
Tcheunicules, Jessey à présent, Annonnation, Valmont et Léontine étant le carré fo
127, et d'aughé comme lot No vingt et un sur
un plan établi par C. M. Williams, voyer, daté du 5 juillet 1957 et annexé à un acte de
vente de le. New de à Lehn Ragma daté du tá du 5 juliet 1937 et annexé a un acte de vente de J. B. Ward à John Regus, daté du 17 avril 1988 devant J. Z. Spearing, notaire, et mesure trente pieds de face sur la rue. Val-

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 1912 et l'acce de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur, et our cent de dépôt sa moment de l'adju I. B. RENNYSON. Encanteur. 12 mai - 13 19 26 - juin 2 9 13

mont aur cent quarante pieds cimq pouces et trois lignes en profondeur entre lignes paral-

APPONUS JUDIULAISS. encan, au plus haut enchérisseur sans Limite ou Béserve. Mime Bianobe Lesserre, exécutrice, et al. vs Binche et Isabella M.cheil. 200 99 448—Cour Civile de District, divisiou Un Lot de Propriétée de Choix de Résiden-

Un Lot de Proprietes de Unoix de Residen-ces dans les Quartième et Sizième Districts de cette ville et 320 acres de terre, plus ou moins, situés dans la paro ses Vernon, dans ces Etat, en vente publique, JEUDI, 13 juin 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, 711 mm Bessense des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi.

1. Un élégant cottage élevé, 738 avenue
Napoléon sur deux lots coin Constance, carrè
rue Laurei et Jena sur deux lots 60,120,
comprenant 6 chambres et au premier étage
ves libule central de 7 pieds avec grande selle
à manger octogène, et deux grandes chambres
et vestibule dans les combles, hangars en arrière, gaz et candélabres, bain av c ean de la
ville et égoute, retiré avec grande verande aur
la façade, griliage en fer et passage de voiture, etc. sur deux certains lots de terrains airai que toutes les bât; see et amélierations qui 311 rue Beronne & midi. re, etc. sur deux certains lots de farrains ainsi que toutes les bât! ses et amélierations qui
s'y krouvent et tous les droits, voise et privilèges et servindes et avantages qui
y appartiennent ou en dépendent de
queique façon, situé dans le Sixième District
de la Nouveile Orlèsns, dans le carié désigné
par le numére munici, al 174 sur le nouvenu
plan d Henri C. Brown, voyer, berné par lavenue Naphèon, les rues Jens, Laurei et
Constunce, désigné par les numéros 9 et 10
sur untplan dressé par P. Gaulet, architecte,
daté du 22 mai 1855 et déposé en l'étude de
T. O Stark, asrien notaire, comme plan nu TO Stark, antien notaire, coume plan numero 200; lesdite lots mesurent checun trente piede de face à l'avenue Napoléon par cent vingt un piede de profendeur lot numero 10 formant le coin de l'avenue Napoléon et de l'avenue Napoléon

et de la rue Constance. 2-Un double pottage, 3245-47 rue Chippe 2-Un double pottage, 3245.47 rue Chippewa, sur un grand lot, entre Piaisance et Toledano, carré rue Amsonciation, comprenant quatre chambres et cabinet de chaque côté, avec vestibule de face hangar en arvière, sur un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les croits, voies, privilèges, servitudes et avantages qu'en dépendent on de queique façon y appartenant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré numère 87, borné par les rues Chippewa, Toledano, Annouclation et Pleasant. Ledit lot est désigné comme auméro 2 sur un plan de ledano. Annonciation of Pleasast. Le-dit for est désigné comme auméro 2 sur un plan de voyer dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le quatre mai 1598 suivant lequel devis ledit lot numéro 3 mesure quarante un pieds deux ponces et trois lignes de face aur la rue Chippewa. Equarante pieds dix pouces et six lignes de largeur en arrière sur cent dix neuf pieds, sept pouces et six lignes en profundeur sur le côté vers la rue Toleda. no et cent quatorze pieda six pouces et cinq lignes en profendeur sur l'autre côté vers la rue Plessant. rei, entre Cadix et Valence, carre Annoncia-tion, comprenant quatre champres de chaque côté, retiré, avec vestibule sur la façade han-

Un Double Cottage, 4614-16 rue Lan. côté, retifé, avec vestibule sur la façade hangars en arrière, etc. Un certain morceau ou parcel de terrain, ainsi que les batiases et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, lyones, privilèges, servitudes et avan dagas qui en dépendent ou y appartiennent, s'the dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dens le carré numéro 143, borné par les rues annosciation, Laurel, Carlez et Valence, désigné par la settre A ies russ Annosciation, Learet, Uariz et va-lence, désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage établi par George De Armas, député voyer de ville, annexé à un acte cases devent Benjamin Ory, notaire, en cette ville, daté du 5 décem-bre 1896; suivant lequel oroquis ladite parcai-le de terrain commence à une d'étance de cent of pieds un pouce du coin des rues Laurei et neuf pieds un peuce du coin des russ Laurel et Ceduz et mesure trente et un pieds aux ponces et quatre lignes de fece à la rue Leurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes éga-les et parallèles. Ladite parcelle de terrain étant compos du tout du lot original No 18 et d'une partie ou bande y adjoignant le lot ori-ginal No 19.

ginal So 19.

4—Trois cent vingt seres de terre, pius on moine, situet à Vernos, en cet Eta-, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y apparavantages qui y en dépendent ou qui y appartionnent de quelque façon, situés dans le vilitnumero 4 north Range 8 West, dans le district de terre du nord ouest de la Louisiane et
étant comme suit Le quartier sud ouest du
quartier de la section 12 end ouest. Le quartier nord ouest de la section 13. Le quartier
le couest de la section du quartier nord est
13. Le quartier sud est du quartier de la section nord est 13, et le quartier aud est
du quartier sud ouest de la section 14,
étant les mêmes terres que ledit défunt
Henry Mitchell acquit (ave d'autres terres
suivant lesquels itres du Lurean des terres de
la Louisiane No 2673 daté du 9 mai 1890,
2675 daté du 9 mai 1890, 2676 daté du 9
mai 1890 et 4278 daté du 5 mai 1891, et enregistré au bureau des terres de 'Etat dans mai 1890 et 4278 daté du 5 mai 1891, et enregistré au bureau des terres de 'Etat dans
les volumes des titres No 26, foi o 140, 26
folio 141, et 27 foilo 141 respectivement, duement enregistré en l'étude du ciero et ex-offidio recorder pour ladite pareisse de Vernon, le
16 octobre 1902, dans le livre de records No
1 folios 556, 557, 558 et 559.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le
solde s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un et
deux ans a l'option de l'acqué-sur ou sequereurs, ladite portion de crédit de ladite vente,
s'il y en a devant être établis par des billete à
ordre desdits sequéreurs à leur proore ordre
et par enx endossés, portant huit (8 0/0) pour
cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paisement et garants cont d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantie
par hypothèque spéciale et inen de
vandeur et privilège sur la propriété vendue ainsi que toutes les claness de
sécurité usuelles, telles que confession de
de jugement, honoraires d'avecat en cas de
procès, transferts de police d'assurance, etc.
Les acquéreurs devant assumer le paiement
de toutes les taxes pour 1912 et payer pour
i acte ou actes devant Bussière Rouen,notaire,
ener frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant d'accest d'ux pour cont au moment de

Tadjudiostion avec I. B. RENNYSON, Rncanteur. 12 mai-12 19 26-juin 2 9 13

AVIS DE SUCCESSIONS

on de MmeOlyn [Nelms, épouse di J. Moore Soniat du Fossat. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'O-léans — No 99 162 — Divisios B.—Avis est par le présent douné annuément de cette succession et à teutes autres personnes inférencées d'avoir à défuire de dix jours qui suivrent la présente seles dix jours qui sulvrent la presente neveni en avoir) pour lesquelles le compte
présenté par la Dr Jeseph Moore Sociat du
Fossat et George W. Logan, exécuteurs testade cette succession, ne serait pas
homologué et les fends distribués
au di compte. Par ordre de la
les de la Compte. Par ordre de la
L. Soniat, avocat. 25 mai—25 29—juin 8

de Rose Dixon, cor nu Rose Auguste, aussi comme Rose Bryant. YOUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareisse d'Origene-Re 100.707-Divietes
pareisse que l'entre d'elune pétition à la Uour à l'erret d'elune pétition à la Uour à l'erret d'elcomme l'est le l'erret d'elde feue Rose Dixon, connue comme
auguste, aussi comme Rose Bryant,
intestat; avis est par le geddoané à sous ceux que cota pout cond'avoir à déduire, dans les dix
les raisons peur lesquelles il me
pas fait droit à Indite pétition. Par
de la Oour, THOMAS GOMENTAL.

-Lyle Sarses, avocsé.

34 mai-F4 28-S juin

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE. Soccession de THOS. J. HARNETT.

No 95,187-Cour Civile de District pour Paroisse d'Oriéans. Division A.

A L'ENCAN

Le Stock entier en Mar chandises de la Quincaillerie bien achanlandée.

Nos 1615-19 Avenue Tulane. entre S. Robertson et Claiborne.

Compresant peintures de teutes descriptions' vernza couteurs, serrures; écreus résine dure-térébenthine, huile de lin, huile de cotton-lampes innternes bianc d'Espagne, alabestine, chaza sicatifs papier sablé, peinture émail doré, sceaux, bidons, bassins, natensile se de culsine, plate, fournaisses, iampes, lanternes paniers à provisions, agrès de pâte, he chettes, béches, rateaux, cordage, fou neaux à bois, gaz et charben, clous, papier de tolistite, cages puur ciseaux, accessoires d'école articles de papeterie, balais, et congeleur de crème. équipement de baseball, "bate", gants, guarde, ornements, guarde ieu, coatre poids de chassis, foyers en fonte, lampes couteaux de peches, rasoire, eciseaux, couteaux, fourshettes, cuillères, culters de chiens, teurne-vis, arrosoirs, coffra forts en fer, burces, deux causses registrenes vitrines à exposition, comptoirs, échelles pliantes, et autres articles trop nembreux pour être mentfonnés, anesi un cheval, charrette et harnais.

Seront vendus en vente publique, VENDEE. Comprenent peintures de teutes descriptions

Seront vendas en vente publique. VENDRE-di 14 juin, à 11 hourse du matin sur les lieux ci-dessus mentionnés. DAR STROUDE 4 CK. STEEN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Sters, Encenteur—En vertud'un ordre signé le 29 mai 1912, par l'Hon, T. C. W. Ellis, lugs de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orisans. Division A, la popriété suivante décrite, à savoir Touv les membies ci-dessus mentionnés suivant intentaire aurégaters. vant inventaire enrégistre Conditions—Comptant. STROUDSACK, STERN & GUMBEL Ltd.

Titche et Rogers, avocats. 2 juin-2 9 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION Mme HENRY WETZEL No 100,316—Cour Civile de District— Division D.

Joli Cottage Double

2617-19 Rue Clara,

Entre Troisième et Quatrieme. PAR STROUDBACK, STERN & GUM. Bourse des roprises routeres and all lus Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 msi 1912, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District tour la paroisse d'Orléans, Divisien D. dans l'affaire di-doseus nticulée et numérotée, la propriété di-sprée

nituies et nimerous. la propriete dispise décrite, à asvoir:

Une parcelle de terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nille Orièane, dans le carré bursé par les rues Tronsième, Quatrième, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan de C. Unose Lewis, daté du 22 avril 1912, copis duquel est annexé à un inventaire de Soott E. Beer, notaire, pris en cette affaire, et suivant lequel plan ledit lot de terrain commence à un point quaire vingt quinze piede d'x pouces de l'intersection des rues Tronsième et Clara, et meaure à partir du dit peint le long de la rue Clara vers la rue Quatrième une distance de trente et un piede, quatre pouces et quatre lignes, sur une pro-Quatrième une distance de trente et un piede, quatre pouces et quatre lignes aur une profendeur entre lignes égales et parallèles de soixants cinqueds six pouces. Les amélicirations sont connues par les numéros municipaux 2617-19 rue Clara et consistent en un double cottage, contenant 3 chambres de chaque octé et se louant 89 par mois cascum. Conditions—Un siere ou plus comptant, et le Conditions—Un tierz ou plus comptant, et le solde s'il y en s'es un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de arédit de indite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endoesés par lui, portant 8 0,0 d'intérêt par an depnis la date de l'adjudi-8 0,0 d'intérêt par an depnis la date de l'adjudi-cation jusqu'à palement gerantis par hypothè-que speciale et lieu de vendeur et privilège sui la propriété vendue, avec pacte de non alienan-do et toutes les clauses de sécurité usuelles. 5 pour cent d'henoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance trans-férée an poriour des billes et l'acquéreur de-vant payer en plus et en sus du montant de son enchére toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'annnée 1912. Dix pour cent de dépôt serout requis su moment de l'adjudicatien; acte de vente devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs. 14 mai—14 19 26—juin 2 9 18

> ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Peter H. Linssen.

No 99,695-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. COTTAGE SIMPLE Près de la rue du Canal, 117 rue Marais, Entre les rues Canal et Iberville.

DARSTROUDBACK, STERN & GUMBEL. DARSTROUDBACK, STERN & GUMBEL,
Ltd. L*onard L. Stern. encanteur —
JEUDI. le 6 juin 1912, à m di, à la Bourse des Proprétée Fonctères. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mai
1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la
Cour Civile de Diatriot pour la Paroisse
d'Orléans. Division B. dans l'affaire ci-desens
intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-aprèe décrite,
à asvoir: A savoir : Un certain lot de terre, avec les bâtisses et

Un certain lot de terre, avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, situé dans le l'ilet No 158, borsé par les rues Marais, Villeré, Uanal et lberville [autrefois Douane], désigné par le No hut et meaurant vingt-hui pieds cinq poucee [28 5] de face à la rue Marais sur une profundeur de cent vingt-sept pieds dix pouces (127 10") entre lignes parailèles Les améliorations sont connues par le No municipal 117 rue Marais, et consisteut d'un cottage simple «yant deux étages dans le fond, coutenant grande galerie de face, 7 chambres, grande écurie, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le soide s'il y en a devant être représenté par des billets de l'acquéreur, payab es en un et deux ans après dadevant être représenté par des billets de l'ac-quéreur, payab es en un et deux ans apràs da-te avec inté ét au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'an paiement. 'intérêt pa-yable annue lement. L'addits billiets devant être gerantis en leurs paiements par hypothè-que spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, contenant foutes les cian-ses de sécuri é usuelles et le pacte de non allé na de set le stipulation de des regresses d'hene a- a de aécuri é usuelles et le paste de non alié na de et la stipulation de dix pour cent d'hone raires d avocat en cas que les dits billets selent placés en les mains d'un avocat pour collection. L'acquéreur devant payer pour tous certifiale, als laxes pour l'annés 1912 et pour l'acte de veute pardevant Geo. J. Untereinst, notaire au deseus et en plus du prix de l'adindication, et de déposer dix pour ce t du prix d'auhat ches l'oncanteur au moment de l'adjudication.

5 mai-5 12 19 26-juin 2 6 AVIS DE SUCCESSIONS

dicesion. STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.

Succession de Sisson Goldblatt. Succession de Simon Geldblatt.

COUR UIVILE DE DISTRICT peur la parcisse d'Orlènns-No 100.738—Divinion D.—Attendu que Samuel Bonart a présenté une pétition à la Geur à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Geldblatt, décédé intestat; avis est par le présent deuné à téns ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jeurs les raisque peur les queties il se serait pes fait droit à la indite petition. Par erdre de la Cour. TROMAS CONSELL. Grevier.—E. M. Cahn, avocat. VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

AWNONOE JUDICIAIRE Succession de Giocamo Di Corte No 100,467-Cour Civile de District,

Division "B' DOUBLE COTTAGE

MAGASIN DE VALEUR 3628-32 rue Magazine,

COIN ANTONINE.

DARSTROUDBACK, STERN & GUMBEL

Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur,
—MARDI, le 25 jain 1912, à midi,
à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue
Baronne, en veriu d'un ordre aigné le 21
mai 1912 par l'Honorable Fred, D. King,
juge de la Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire sue
intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan
la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain sinai que
toutes les améliorations qui a'y trouvens, les
droite, voies privilèges, etc. qui en dépendant ou y appartiennent de quelque façon situé dans le dixième District de cette ville
de la Nile Orléans, dans l'ilet he 212, borné
par les rues Magazine, Antonine, Foucher et
Censtance, mesurant 29 piede de face à la rue
Magazine, sur 125 piede en profondeur et face à la rue Antonine et forme l'encoignure des
dites rues et meeure com le orécité.

Les améliorations consistent en un double
cottage, et magasin combiné avec vestipules,
y chambras suic et ast conne comme Nos Min cottage, et magasin combiné avec vestibules S chambres, bic., et est connu comme Nos Mu Conditions —Un tiers ou plus comptant à

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant ètre attestée par billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossée par lui, po tant huit pour cent d'intérêt par au depuis la date de l'adjud'eatien jusqu'au paisement, garantis par hyposhèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non alienando et toutes les clauses de sécurité usuelles.
L'acquireur devant payer en plus et en ans L'acquéreur devant payer en plus et en sus du mon ant de son enchère les taxes pour l'année 1912 et pour tous cerufinats. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquereur. Dix pour cent de dépôt requis su moment de

stroudback, stern & gumbel. Ltd., 24 mai-24 28-julm 2 9 18 23 25

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A-No 97,737.

SUCCESSION DE Mme MARIE TARRIS SANT, Vve par premier mariage de Charles Soupenne et par second mariage de Bernard Casera

BEL Lui — Leonard L. Stern. Encapr—M s BDI. le 18 juin 1912, a midi, a la
rase des Propriètés Foncières No 311 rue
ronne, en vertu d'un ordre signé le 8 mei

Tarrissant venus au procession de Mus Marie
Tarrissant venus au procession de Mus Marie
Tarrissant venus au procession de Mus Marie Charise Soupenne et par second mariage de Bernard Cazere, ledit ordre daté et signé du ler mai 1912 et adressé 2 J. L. Onorato, enler mai 1912 et adresse 2.3. L. Onorato, en-canteur, offrirai en vente à l'enchère publi-que, à mid: JEUDI, le 6 fuin 1912. à la Bour-se des Propriété Foncières, 311 rue Esronné, la propriété foncière ci-après décriter à eavoir Un certain lot de terrain situé dans le Se-cond. District de cette ville, dans le carré bor-présentes ross Sichanne. Boman (Ciéppes) ne car les rues Ste Anne. Roman. Orleans et Prieur, désigne par le numéro sept sur un plan dressé par F. N. Tourné, daté du 5 mars 1851, et déposé sous le 52, en l'étude de A.E. gné ansei par le numero espt sur un croque gné ansei par le numero espt sur un croque établi par F. N. Tourné, daté du 31 mars 1885, et annexé à un acte passé le 7 avril 1885 devant Oscar Drouet, notaire, lequel 1885 devant Oscar Drouet, notaire, lequel dit lot meaure en meaure américaixe vingt-six piede quatre pouces [26, 4] de face à la rue Sie Anne, soixante-quinze piede onze pouces cinq lignes et demie [75, 11" 5 1;2"] sur le côté le plus proche de la rue Roman, et soixante seise piede un pouce et deux lignes [76, 1, 2"] de profondent aux la ligne de division du lot numercaix.

six.
Les améliorations consistent en un cotte ge simple à cinq chambres connu comme , numéro 1910 rue Ste Anne-1910 rue Sto-Anne.
Second. Une certaine parcelle de terrain située dans le même District et liet que le lot ci-deseus étorit, laquelle parcelle de terrain est une partie du lot désigné par le numéro eix aur le plan et le croquis préciée de F. N. Tourné et mesure dix-sept pieds dix peuces (17' 10") de face à la rue Ste-Anne sur set-rants-seixe pieds deux pouces et six lignes (76 2"6") sur la igne de côté la plus groche de la rue Prieur, et soixants-esixe pieds deux pouces et deux lignes (76 1' 2"') sur le côté le plus proche de la rue Roman et adjoignant le lot numéro sept.

simple contenant quarre chambres et porte le numéro municipal 1914 rue Ste-Anne. Conditions—Un tiers ou plus comptant, le l'onditions — Un tiers ou piut comptant, le solde, s'il yen a, en un crédit d'un ou un et deux aus, à l'option des acquéreurs représen-té per billeta ordre des acheteurs, portant intélét au tanx de 7 pour cent par an de la date le l'adjudication jusqu'au palement, gadate le l'adjudiontion juaqu'au pakement, ga-rantis par i ypothèque spéciale et lien de ven-deur et privilège et toutes les clauses de sé-curité usuelles, sur les propriétés respectives incluant les honvaires d'avocata, au taux de 5 0/0 en cas de procés pour exiger l'annule-ment de la note ou des notes ou une partie de celle-ol. La propriété devant être assurée con-re les risques d'incendie juaqu'au paiement insi du billet ou des billate et la region d'assu-tinsi du billet ou des billate et la region d'assutinal du billet ou des billets et la police d'assu ce transférée an porteur ou porteure de rance transfere au portect ou portect des dites notes: l'acquéreur devant assumer les tarse de 1912 au dessus et en plus du prix del sdjudication, et ne devant toucher les loyers que depuis la date de la signature des ioyers que depuis la date de la signature des actes de vente et devra déposer avec l'eucanteur dix (10 0|0) pour cent (ne portant ni intérêt, ni penali. é) du prix de la vente su mement de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de vente perdevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Escantoui, 910 rue Gravier. Emile Pomès avocat.
5 mai-5 12 19 26 - juin 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sarah Strolitz, Veuve de Leon Lehman.

OURCIVILE DE DISTRIOT pour le peroisse d'Oriténas, No 100,778 — Divisson
B— Attendu que achille Lehman a présanté une pétition à la Cour à l'effet
d'obtenir des lettres d'administration dans la
succession de feue Mme Sarah Strollez, veure
de Leon Leuman, décédée intestat, avis est par la présent dont é à sous seux que sela peut concerner d'avoir à déduire dans les oeia peut concernar d'avoir à définire dans les d'u Jours, les raisons pour lesquelles il ne sersit pas fait droit à ladite pétition, r'as erdre de la l'our. THOMAS CONNELL. Graffier Daniel Wondling, avocat. 2 juin-2 d 11

Succession de Albert G. Phelos. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Particle d'Orléans — Es 88,115 — Division A—Attendu que Mile Corinne C. Phèlpe a présente une pétition à la Cour è l'effet d'ebusir des l'est-me d'administration dans la nucession de feu Albrit G. Phèlpe, 460644 intestat; avis est par le précent demé à tons cont que cela pout consorner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles y ne sereit pas fait édeuts à ladits postition. Par ordre de la Cour. THO-MAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen,

24 mai -- 24 28 -- jain 2 Succession d'Albert C. Pholos O)OB OLVILE DE DISTRICT POUR LA parolise d'Orienne—He 100,723 — Division E -Attends que Katherine Rainey Phoips aton E -Attendu que Katherine Rainey Pheips a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de fou Albert U. Pheips décédé intestat; avis est par le présent donné à tous esux que esta peut concerner d'avoir à déduire dans les dix ours les raisens pour lesqualles il ne serait pas fast dreit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS DONEFILL, Gredler. — William A. Dixen, avocat.

39 mat — Se—juin S 7 VENTES A L'ENGAN

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE LLOYD POSEY. No 99.920 - Cour Civile de District, peur la

SUCCESSION DE LLOTD POSEY.

Me 99.920 — Cour Civile de District, peur la parcelase d'Orléans.

TABL DANZIGER & TESSIER, C. A.

I Tessier, Encantedr. Bursan Ho 124 rue Carondelet — MARDI, le 2 juillet 1912. À midi, à la Bourse des Prepriètés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker juge de la ci-devant dite Cour. Division D daté du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intituée, la propriété suivante décrite à savoir —

Premier—Une certaine étandus de terrain indivisée dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le cêté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan et pour convenance subdivisée en dit parcelle aux dioignantes désignées par les lettres K L M N O P Q R 5 et T. La parcelle K commence sur le cêté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan et pour convenance subdivisée en dit parcelle aux laquelle a une profondeur et façade de 325 pieds sur une façade :ur le cêté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan de 195 pieds et 2 lignes. La parcelle L adjoint la parcelle k et meeure 195 pieds 2 lignes de façade au côté Ouest du Canal de l'Avenue Jourdan sur une profondeur entre lignes parallèles da 325 pieds et cet b race du Bouté serd lou côté du lec par la ligne le séparant de la parcelle M et bornée du côté sud (ou d'uve) par la ligne de la parcelle K. Adjoignant la parcelle L es trouve la parcelle N de la adjoignant la parcelle N vient la parcelle O, et ainsi de suite viennent les parcelles P Q R S T. l'une adjoignant la parcelle N en parcelle N et parcelle S pieds et deux une profondeur respectivement 195 pieds et deux la ligne les rivisant de la parcelle au coté eux une profondeur de 325 pieds de pais le côté ouest du Canal de l'avenue J urdan sur une profondeur de 325 pieds de pais le côté ouest de l'avenue Jourdan jua une profondeur de 325 pieds de pais le côté ouest de l'avenue Jourdan jua une profondeur de 325 pieds de pais le côté eu du canal de l'avenue Jourdan jua parcelle se vivisant de la parcelle de côté est du canal de l'avenue Jo

de terre X meurant 101, piede de face sur le côté est du canal de l'avenue Jourdan sur une pr. fondeur de 436 piede 7 nouces quatre il; gnes sur la ligne le divisant de la prepriété de Frank Tramutto et mesurant sur le côté de la promenade Florida (projetée) et 101 piede de largeur sur la ligne des terres du Holy Orose Collège.

College.

Denxième—Une étandre de terre in iviaée dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds 7 pouces et 4 lignes de feçade le leng de la ligne nerd de la Promenade Floride (projetée) sur 1512 pieds 8 pouces et 11 lignes en profondeur entre lignes parallèles juaqu'au sud de la rue Trésor (projetée) sur laquelle ligne de rue el e a une façade de 911 pieds 7 pouces et 4 lignes. Cette étaudus est hornée sur la côté Est (on plus bas) par le terrain du Hoiv Cress College et à l'ouest par le terrain actuellement en récemment possédé par les Seurs Ursulines. Voyez le plan marqué A an bureau de Danziger à Tessier, 134 rue Carondelet.

Tous—Un certain lot de terrain, sinsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, siné

Tous—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui a'y trouvent, aitné dans le Septième District de la ville de la Nouvolle-Orléana, dans le carré No 194, borné par l'avenue Carroliton, les rues Jeannette, Dublin et Birch, autrefois Sixième Le dit lot est désigné par le numéro 24 sur un plan dressé par D. M. Brosnan, ancien député voyer de ville, daté le 25 juillet 1901, annexé à un acte passé devant Wm Renaudin, notaire, le 21 mars 1901, suivant lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette, la même largeur en arrière sur 1.00 pieds 6 pouces en profondeur entre lignes parailèles. Ledit lot es désigné aussi par le No 24 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces de face à la 1911 et dressé par Eiga: l'.llié. député voyer de ville, le 1 y mars 1911.

Quatrième—Une certaine étendue de terrain située et est dans le Troisième District de la ville de la Nile-Orléans et contient 30 acrès en étendue bornée du cété Nord par les eaux du les Fontchartrain, du côté Est par des terras actuellement ou autrefois annextennt cent

du lac Pontchartrain, du côté Est par des ter-res actuellement ou autrefois appartenant aux biens fonds de Mine et les trres de Duroche,

solde s'il vena en un et deux ans de crédit, représente par billets pertant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication et garentis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, i soquereur devant assumer en sus et en pius du montant de son enchère en sus et en pius du montant de son enchère toutes les taxes dues it exigibles en 1912; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication acte de vente incluant le cont de tous certificats, devant Fred. Deibel, notsire, aux frais de l'acquisire, aux frais de l'acquér-ur 1 juin-1 29 16 23 30-juil 2

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 1025 rue Ursulines. SUCCESSION DE DIETRICH VON EINSIEDEL

No 50,901-Cour Civile de District, Division B.

A L'ENCAN,

Jendi, 13 Jain 1912, à midi,

A la Bourse desPropriétés Fonciè tes, No 311 rue Baronne.

DAR LIONBL M. RICAU. Encanteur—
E En verta d'un ordre de l'Honorable
Fred D King, juge de la Cour Civile de Distriet pour la parcisse d'Oriéans. Division B,
dans l'affaire de la Succession de Districh
Von Ein-tedel, dessuer No 50 901, daté et
tigné le 10 mai 1912 et qui m'a été adressé
j'offdrai en vente à l'enchère publique aux
jour, heure et lieu la propriété décrits comme
aut:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, situe dene le carré borné par les rues Ursulines. Rempart, Bourgogne et Hôpital, meentant quarante deux pieds aspt pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines sur soixante-trois piede dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parailèles, ledit il tétant à une distance de cent dix piede de la rue Rempart et ces décrit par la lettre B sur un croquis annex à un sote passé pardevant Omer Villeré, ancien notaire, daté du 9 avril 1884. Les améliorations consistent en un cottage

Dert. Kernan et Dari, avocata. 12 mai-12 19 26-juin 2 9 18

Will J. Morgan.

ANNONOR JUDICIAIRE Frank Brinker Wagon Manufacturing Company Limited vs John W. Disimons Jr.

***ERRITERE COUR DE CITE DE La L. Nouvelle Orléans.—We 50,785.—En verte d'un writ de fiert finise qui m's été adressé par l'Honorable Henry Resshaw, Juge de la Divisies C. Fremière Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procédersi de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rus 8-Louis, entre les ruses Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de ostie ville, le MARDI, 4 juin 1912, à 11 heures a.m., la propriété di-après décrite, à envoir: Une charrette à ressorte à quatre rouse. Saist dans l'affaire di-dessuintitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mes bursen Cenditions—Comptant — D. BRADY, Grastable de la Première Ouer de Citié de la Neuvelle-Oriéans, Bâtiese de la Nouvelle Maison de Cour — Jos. F. Walton, avocat pour la demanderesse.

24 mai—24 80—juin 4 pany Limited vs John W. Disimone Jr.

VENTES A L'ENGAN.

The same of the sa

Danziger & Tessier | Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE. CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Cadiz.

No 99.593-Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E. DAR SITZPATRICK DUNN REALTY CO-W. H. Fitspatrick, Encanteur, Bu-reeu No 338 rue Carondelet-de JEUDI, 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Prezjulist 194K a miul à la Bourse des Pre-priètés Foscières, 311 rue Baronne, en vertu et suivant un ordre de l'Honorable Gee. H. Théard, juge de la Ceur Civile de Dis-trict pour la paroisse d'Oriéans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire ans intitulée la propriété suivante sera ven-dne:

Un certain 'ot de terrain ainsi que les ba-Un certain 'of de terrain ainsi que les bă-tiases et amélioratione qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 2-1. borné par les rues dad z Jeus. Chestuut et Collese, désigné par le numéro Seize sur un plan dans un livre de plans an. Chestatt et Collese, designe par le namero Seize aur un pian dans un livre de plane an nexé à un note de 5. Mag er sucien notaire, daté du 5 avril 1855 et mesurant viagt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz aur cant cinq pieds en profondeur entre ligues parallèles, le dit let de terrain forme le coiq des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un coltage simple contenant 5 chambres, hangar, etc.

Conditions—Cemptant. L'acquéreur devans payer en pius et en sus du montant de son enchere toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et dépostr 10 0,0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acheteur, devant Js. mes "Boyd Grinage, notaire.

G G. Kronemberger, avocat.

31 mai—31—juin 2 9 16 23 30—juil—2

ANNONUR JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE, No 3315

Rue Sud Robertson. SUCCESSION D'ALBERT WASHINGTON ET SON EPOUSE, AGNES ELLIS.

No 96,320-Divis on D. Cour Civile de Dis-No 96,320—Division D. Cour Civile de District, paroisse d'Oriéana.

DAB FITZPATRICK.DUNN BEALTY
L. CO.—W. H. FITZPATRICK, Encan.
teur—Bureau No 338 rue Carondelet.—Le
JEUDI, 27 juin 1912. è midi. à la Bourse
des Propriétés Founières, No 311 rue Baron.
ne. en vertu de et conformément à un ordre
de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Oivile de District pour la paroisse d'Oriéana,
Division D. daté et eigné le 23 m i 1912. dans
l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété su
vante sera vendue l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété sui vante sera vendue —
Une certaire parcelle ou lot de tarrain, ainsi que toutes les ambliorationsqui s'y trouvens, et les bâtisses et fons les droits, voles, privilèges et dépendances qui y appart ennent ou en décendent de quelque façon situé dans le Sixième district de cette vuite, dans le carrée borné par l'avenue Lonisians et les ruce Magnolis (autrefois Arcadis), Sud Robertson, (autrefois Breslau) et Toledanc, designé par le numéro tro e sur un plan dreesé par L. H. Philé, voyer, déposé en l'ethice de N. B. Trist, notaire en cette ville et aussi par le même nunotaire en cette ville et aussi par le même nu res actuellemest ou autrefois appartenant aux biens fonds de Mine et les t rres de Duroche, à l'Ouest par le Bayou 8t Jean et au Sud par les terres de Mine et plus plessement décire la langle ladits parcelle de l'Armeire de Mine et plus plessement décire la langle ladits parcelle de ies terres de Milne et plus pleinement décrite ; la quelle ladite parcelle de terrrain est située somme fraction 10 du territoire 12 S. R. 11 S. du district Sud-Est, aur la patente accordée par l'Etat de la Louisiène à Jos R. Bres en l'Etat de la Louisiène à Jos R. Bres en l'Etat de la Louisiène à Jos R. Bres en l'avente Louisière le l'avente Louisière de la le long de Sud Robert son, autrefois Breslau, de sa façade là dessus transferts 120 folio 893. son, autretois Bresiad, de sa raçade la desens environ 139 pieda es a une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de l'avenue Loui-siana d'environ 50 piete s'étendant de la vers le coin des rues Toledano et Sui Boberteon, autrefois Breslau, sur l'hyporhèni se on plus hant la dite rue Sud Robertson

long cotto d'un triangle a angle droit ton Breelau. en un point environ 260 piede de l'a-Breslau, en us point environ 260 pieds de l'a-venue Louisians.

Ladite portion de terre comprenant le lot No 3 de l'ilet 41, dans le fauburz Pisianne, le-quel dit Aibert Washington a sequie de Prederick Camors de la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un sote de ve te passé le 28 mara 1936 dayant Andraw Haro Jr

enregistré dans le luvre des transfirts 161, folio 374.
Les améliorations comprenant un cottage simple No 3315 rue Sad Robertson, contenant chambres, petit hangar, citerne, etc.

Conditions—Une mortié ou plus comptant, at la balance, s'il yen a. en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par un ladite vente devant être démontré par un billier de l'achéteur à son propreordre et en-doesée par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, gavanti par hypothèque spéciale et tien d vandeur et privilèges au 18 proprié-té vendus avec pacte de non allénando et ton-tes les clauses de sécurité usue les avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'aconéreur et la police d'assurance procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur devant payer au desans et en plus du montant de seu enchère les taxes sur la propfiété dues et exigibles en l'année 1912, et de payer pour les frais de tous certificats des Cours des Etats Unis et certificats des Cours des Etats Unis et certificats d'hypothèque et de transfert, et frais de notaire pour le passage de l'acts de vente devant être passé par Bol Weiss, notaire résident en la ville de la Nouvelle-Oréens Lacquéreur devant faire 10 010 de dépôt au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Lyle Saxon, avocat. 26 mai - 26 - inin 2 9 16 23 27

National Realty Co.

ANNONOR JUDICIAIRE.

Encoignure de Commerce de Valeur du

Troisième District. No 4839 Dauphine coin de la rue Desiondes.

Succession d'Anthony Bachr. No 100,072-Cour Civile de District. Division A.

N vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus lintiulée, en date du 16 mai 1912 par l'Honorable T.C. W. Elits, inge de la Division A. de ladite Corr. je vendral à l'enchère publique le JETUI 20 juin 1912 à la Bourse des Propriétés Fon-cières, No 311 rue Baronne, à midi, la pro-priété suivente décrite, à savoir : prièté suiv. nie décrité, à savoir: Un certain lot de terrain, situé dans le T claième District de cette ville, dans le carré No 231, borné par les rues Dauphine, Deslon-des, Bourgozne et l'avenue Jourdan, désigné comme let A., sur un croquis de C. U. Lewis, voyer, daté du 15 avril 1899, annexé à un acte r: eitné dans le veyer, case du 10 avril 1897, annere a un aque de F. D. Charbonnet, notaire daté du 11 jan-vier 1900 et meaure sui ant ledit croquis 53° aur la rue Dauphine sur 102° 11° 3° de pro-fondeur et face a la rue Deslocdes desquelles deux rues il en forme l'encolguare, ainvi que les bà isses qui s'y trouvent. No 48.49 rue Dauphine, sujet à un bait en faveur d'Aug. Dauphine, sujet à un bail en faveur d'Aug. Carrère, au taux de trente cinq doltars par meis se terminant le 30 avril 1914, avec le privilège de l'renouve ler pour une durée de deux ans ou plus aux mêmes conditions.

Acheté de P. H. Grun, suivant acte de F. D. Charbonnet neraire, daté du 11 janvier 1900, Reg. C. O. 175 Page 159

Couditions—Une mottlé ou plus comptant, et le soide en un en un et deux ans de crédit, à l'cotton de l'econgresse. et le solde eu un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé «u palements égaux, représentés par des billets à ordre de l'acquéreur, portant six pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement, payab'e au porteur et garantis par hypothèque, pr vilège de vendeur, l'acquéreur devra a-surer les amélierations jusqu'a cou currence de laportion de crédit et devra transférer la poisee au porteur de billets l'acte de vente devant contenir la ciaque de non aliénation et de vente same appréciation et cinq pour cent d'h n'raires d'avocats en cas de procée pour obuger le paisem at des billets à ordre, et toutes autres clances unuel les des actes de vante. L'acquéreur devant assumer et payer en sus et en plus du prix de les des actes de vante. L'acquereur devant as-sumer et payer en eus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, et déposer avec l'encanteur un accuapte du prix de la vente de dix pour cent du montant de l'adju-dication et aura droit aux loyers depuis la date de l'acte de vente notariée. Acte de vante pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. CHARLES ROTH, Bacanteur.

Namonal Realty Us. Ltd. No 604 Commercial Place. Chas F. Clatherne, avecat. 19 mai-19 36 juin \$ 9 16 20

VENTES A L'ENUAN VENTES A L'ENUAN.

Louis C. Spear.

APROPOS JUDICIAIRE

Cottage Simple, Retiré, 2836 Rue Howard, entouré par plusieurs lignes de chars et autres améliorations.

SUCCESSION DE FRANCESCA BARONE. No 100,283.—Cour Civile de District pour la Parcisse d Unitans... Division E.

rue Sixième et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Howard sur une pro-

Mo 100, 283—Cour Civile de District pour la Parciese d'Utéans—Division E.

DAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bu.

L'eschère publique, à la Bourse des Prepriétée Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI le 13 juin 1012 la midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable (reorge H. Théard, juge de la Cur Civile de District pour la parcisse d'Oriéans, Division E.

Anne l'affaire oi-descus intitulée, la propriété oi-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et autres qui s'y trouvent ou y appartenant aitué dans le certe dist boraé par l'avenuc Washington, les rues Sixième, Howard et S. Liber é, désigné par le No 3 de l'ilet 333, sur un certificat derpenteur fait par Frank H Waddill, député voyent et a la Security Building & Loan A-sootsten par Léon F Haubtman, passe parderant les propriété vendue, avec le pact des billets le la fuste de la vente, avec hypothèque apéciale et lien de vendeur eur la propriété vendue, avec le pour cent de frais d'ambient de la diste de la vente, avec hypothèque apéciale et lien de vendeur eur la propriété vendue, avec le pour cent de frais d'ambient de la diste de la vente, avec hypothèque apéciale et lien de vendeur eur la propriété vendue, avec le pour cent de frais d'ambient de la diste de la vente, avec hypothèque apéciale et lien de vendeur eur la propriété vendue, avec le pour cent de frais d'ambient de la diste de la vente, avec hypothèque apéciale et lien de vente aux fiel la diste propriété des procès pour le recouvrement des billets la poile de la diste propriété des procès pour le recouvrement des billets la police de assurance recouvrement des la diste de la vente avec hypothèque et la diste de la vente de l U Marmoni, avocat. 12 mai-12 19 26-juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées dans le Deuxième District No 911 N. Roman, Maison Simple.

Nos 1225 et 1227 N. Liberté, Cottage Double avec deux chambres et cabinet de chaque côté.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 12 JUIN,

Positivement au Dernier et Plus Haut Enchérisseur. (In Re Succession de THERESE JACOB) Mme ADINE BEED va ELLA HABT et ale.

No 94.474—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E. Les read 347 Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, a la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre Usion et Gravier, le JEUDI, le 13 junn 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 axri. 1912, et lu en pleine cour ledit jugement regé en plaine cour edit jugement regé en plaine cour edit jugement regé en plaine cour le dit jugement regé en plaine dont le 29 axri. 1912 par l'Hen. Geb. H. Théard, juge de la Cour Civile p un la partises d'Orleans, d'Aurore Infourgues, par acte pardevant Edward Barnett, notaire, le 17 février 1847.

2. Un certain lot de terre en cette ville, dans l'ilet No 236, borné par les propriètés ci-après d'acritses à savoir:

1. Un certain lot de terre en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant Marais, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par le loit No 3 et mesurant 30 piede 9 ponces et 3 lignes de face à la rue Liberté, anciennement Trémé, 75 piede 5 pouces de profondeur aur la ligne du lot No 4. 80 piede 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, leadites améliorations qui s'y trouvent les divations. Acquires par Mile Thérèse Jacob par achs d'Aurore Infourgues, par acte pardevant Edward Edward Edward Edward Edward Prient et 36, Philippe, et désigné par le lettre "B", mesurant 42 pouces et 3 lignes de profondeur en le litre de la criste à savoir:

1. Un certain lot de terre en cette ville.

2. Un certain lot de terre dans le Scound District dans l'ilet No 236, borné par les et désigné par la lettre "B", mesurant 42 pouces et 3 lignes de profondeur en le litre "B", mesurant 42 pouces et 3 lignes de profondeur en le litre "B", mesurant 42 pouces et 3 lignes de profondeur en le litre "B", mesurant 42 pouces et 3 lignes de profondeur en le litre "B", mesurant 42 pouces et 3 lignes de profondeur e DAR LOUIS, C. SPEAR, Escanteur, Bu et 1227 N. Treme

Exceptionnellement Bien Située Maison Double à Deux Etages,

Convenable pour Petite Fabrique et Entourée de Lignes de Chars Urbains, Chemins Inter-Etat et de Ceinture et de nos Superbes Docks Couveris.

A l'Encan, JEUDI, le 6 JUIN, 1912, à Midi. IN RE MINISTERICHARD MURRAY ET AL. VS SAMUEL LOGAN ET AL

Conr Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans... Division E... No 96,534.

DAR LOUIS C. SPEAR, Encantour... Il Resera vendu à l'enchère publique. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, le JEUDI 6 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément j'à un ingement lu et rendu en cour ouverte le 19 avril 1912, et le jugement signé en cour ouverte le 25 avril 1912 par l'Hon. Geo, H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Urlans. Divi l'Hon. Geo, H. Theard, juge de la Cour Civité
de District pour la paroisse d'Urlians. Divi-sion E. dans l'affaire oi-dessus intitulée; la propriété di-après décrite. à savoir: Un certain lot de terrain situé cans le fau bourg Lafavette, ville de la Nouvelle-Oriéans, (ancienne Paroisse Jefferson) dans le carré-porné par les rues Jackson, Joséphine, Levée

soitante trois [63] pieda oure [11] bouces es trois [3] lignes entre lignes égales et parallè-les, mesure américaine. Acquis par Mary Hattinger, épouse de Ri-chard Murray, et Esther Finley, épouse de Samuel Logan, en indivis, par acts devant Le. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, de James McGary, le 1er mai 1852. Conditions-Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acheteur, devant Arthur Landry. | Botaire. | 5 mai - 5 12 19 26 - juin 2 6

Louis C. Spear

APPOROR SUDIGIAIRE Propriété du Quatrième Dietrict ..

Charmant Cottage Double our un Terrain 50'x 125' Nos 742 et 746 rue Quatrième, encoignure d is rue Angonciation

MARDI, LE 25 JUIN 1912. Succession de Eliza Rehnick, Veuve de Patrick Borton. Cour Civile de District pour la Paroisse

d'Orléans-Div. C-No 100,338. PAR LOUIS. C. SPEAR, Encanteur.—Bureau no 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, no 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Unice. M & BDI, le 25 jain 1912, à midi, en votta de et conformément à un ordre de l'Hon E. K. Skinner, jage de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlère. Piur C. ledit ordre Atant en d'Orléan. Div. C. ledit ordre étant en date du 17 mai 1918, dans l'estaire ci dessus

in itulée, in propriété ci-aprés décrite, à sa-

oir : Un certain let de terre avec toutes les batis ses etiaméliorations qui s y rouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes "avantages et dépendance qui y appartiennent ou en dé-pendant de quelque raçon, situé dans le Fau-bourg Livaudais, Quatrième District de la Nouvelle Orléans, dans l'iret borné par les rues Aunonciation, Quatrième Chippewa et Wa-shington, désigné comme lot No 1, et forme le coin des rues Annonciation et Quatrième. le quel dit let mesure cinquante piede de face à quel dit lot mesure cinquante a rue Quarrième sur cent viugt cinq pieds [125] en profondeur, façade à la rue Aunon ciation; le tout d'après un pian dressé par C. T. Duuber, en dats du 10 mai 1847, dé-posé en l'étude de James P. Gilly, ancien noposé en l'étude de James P. Gilly, ancien no-taire en cette ville Les améliorations consistent en un cottage double syant 7 chambres, hangar, chaque c 16, entrée pour voltures aux un côté sou une par les Nos 742 et 748 rue Quatrié-

me. Conditions...Un tiers ou plus comptant à l'option de 'soquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans représenté par billets de l'acquéreur, avec intérêt au taux de huit pour cent par au de la date de l'adjudication, jusqu'au palement, garantis par hypothèque anéciale et lieu de vendeur sur la priéta vendue et toutes les clauses papelles de sécurité, incluant honoraire d'avocat es cas que les biliets ne soiest pas payés. L'acqué-reur devant a sumer le palemont des taxes pour l'année 1912, au dessue et en plus du prix d'achat et devant payer pour l'acte de rente pardevant Buscière Ronen. 25 mai —25 -juin 2 9 16 23 25

AVIS AUX OREANCIERS.

Dans l'affaire de Horman Graf, un absen-COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DESTRICT POUR LA paroisse d'Orienna-Ho 98 973—Division E.—Attendu que Otro P. Graf, a présenté une pétition à la Cour à l'effat d'absent des lettres de oursieur de H rurs Graf, un shoent, avis est par le présent donné à tous coux que cela jeure les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre le la Osex, THOMAS COURELLA, Grefles.—Ges. J. Universiner, avecat.

23 mai-38—juin 1 6

ANNONOES JUDIOIAIRES2

VENTES: PABLE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE. Sylvestre Blasini versus Louis B. Diar 1
BDHEMIERE COUR DE CITE DE LA

A. Nouvelle-Orléans -No 52 310 - En vertu d'un writ de fieri facias à moi afressé
par l'Honorabie iuge de la Division B. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je
procéderal à vendre à l'enchère publique,
à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue Bt Louis,
entre les rues Royale et Bourbon, dans
le Deuxième District de cette ville, le JEUDI,
13 juin 1912 à 11 heures a m., la propriété
d'après décrite, à savoir : Un piane et tabouret aussi un lot de meubles ce ménage consistant en tables de toilette, lavabos, garderobes, fauveuis, chaisses druites, glacière et Svivestre Blasini versus Louis B. Diar 1 robes, fauteuils, chaises droites, glacière et etc. Saisi dans l'affaire ci-deseus numérotés et intitulée d'aprée l'inventaire euregis, tré en mon bureau. Conditions—Comp-tant.—D. Bisaddy. Constable de la Pre-mière Cour de Cité de la Nouvelle-Oriéans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.— A. J. Rossi, avocat pour le demandeur. 2 juin—2 7 13 et intitulée d'après l'inventaire enregia

ANNONCE JUDICIAIRE. Jackson Brewing Compagny vs. John E., Bar-Même ve même.

Même vs même.

DREMIERE COUR DE OITE DE LA
Mouvelle-Orleana, Nos 52,641—52,640
—En vertu de deux writs de fieri facias qui mont été adressés par es Honorables Wynne Bogers et Honry Ressahaw, juges des Divisions A et C. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléana, je precéderai de vendre à l'eschère publique en mon antrepôt. Mes 727 à 731 rue St-Louis, entre les rue Eoyale et Bourbon, dans le Deuxième District de cetta fulle. Le VENDREDI. 7 juin 1912 à 11 rulle. Bourbon, dans le Denxieme District de cetta ville, le VENDREDI, 7 join 1912 à 11 heures a. m., la propriété ci-agrès décrite, à savoir: Une liceuse d'Etat et de ville de Bar (blamos), une caisse apregistreuse, un comp-tor et arrière de bar, un let de liqueurs assortios, un vestilateur electrique, tables chaises pendule, verree, etc. Saint dans les affaires i desens intituides et numérotées d'après l'in ot doeus intimière et numérotées d'après l'in-ventaire enregistré en mon birenn—Conditions —Comptant. D. BRADY. Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Or. leans, Bâtiese de la Neuvelle Maison de Cour. —Foster, Milling, Briant & Saal, avocate pour la demandercese. 28 mai 28—juin 27

ANDOROR JUDICIAIRE

Despanie Materne versus John Warner Jr. DEBMIERE COUR DE CITE DE LA Mouvelle Oriéans—No 52,338—In verm d'un writ de fleri facine qui m'a 444 adressé par d'un writ de fleri fisciae qui m'aété adressé par l'Hen. Henry Roushaw, juge de la Divis' on O. Première Cour de Cité de la Mouvelle Oriéona, je procéderat à vesdre auxenchères publiques en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue 81. Louis, entre les ruce Royale et Beurbon dans le Deuxième District de cette ville, MAR-DI, 4 juin 1912, à 11 80 hourse a. m., la propriété ci-agrès décrite, à seveir Un cheval, harnais et charrette à quatre reusendaist dans l'affaire di-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire suragistré en men bareau. Cenditions — Campiani. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Ottéde la Neuvelle-Oriéane, Bâtisse de la Neuvelle-Maisen de Cour, —Chas T. Surrings, avocat peur le demandaur.

بالم المناسب